



**105^{ème} Congrès des Maires et des
Présidents d'Intercommunalités
de France - Salon des Collectivités
Paris – 21, 22 et 23 novembre 2023**

Déplacement en groupe pour les élus drômois

→ Programme

Mardi 21 novembre

Départ de Valence TGV à 7h05

Arrivée à Paris à 9h18

Possibilité de déposer vos bagages à l'hôtel à côté de la Gare de Lyon

Journée libre sur le Congrès

Participation aux différents ateliers et conférences

Visite du salon des Collectivités

Lieu : Paris Expo – Portes de Versailles

18h30 - **Soirée des élus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

à l'invitation du Président Laurent Wauquiez

Inscriptions : www.billetweb.fr/region-20231121-cab-soiree-maires-region

*Lieu : Novotel Paris centre Tour Eiffel
61 quai de Grenelle – Paris 15ème*

Hébergement + petit-déjeuner à l'hôtel

Mercredi 22 novembre

Journée libre sur le Congrès et Salon des Collectivités

Lieu : Paris Expo – Portes de Versailles

Soirée « la Drôme »

16h – **Visite du Sénat** pour ceux qui le souhaitent

→ *Inscription auprès de la permanence du Sénateur Gilbert Bouchet - g.bouchet@senat.fr*

18h – **Cocktail dinatoire** offert par les Sénateurs de la Drôme Gilbert BOUCHET, Bernard BUIS, Marie-Pierre MONIER

→ *Inscription auprès de la permanence Sénateur Gilbert Bouchet - g.bouchet@senat.fr*

21h – **Visite guidée nocturne du Panthéon** (à 15 mn à pied du Sénat). Visite offerte par l'AMF 26.

Chef-d'œuvre architectural du 18^{ème} siècle haut de 83 mètres, le Panthéon est aujourd'hui le temple des grands hommes et femmes de la nation française. Le 21 février prochain, suite à l'initiative de la Ville de Valence et de l'Association drômoise Unité Laïque, le résistant d'origine arménienne Missak Manouchian et son épouse Mélinée entreront au Panthéon.

Hébergement + petit-déjeuner à l'hôtel

Jeudi 23 novembre

Journée libre sur le Congrès et Salon des Collectivités

Lieu : Paris Expo – Portes de Versailles

Départ de Paris Gare de Lyon à 17h42

Arrivée à Valence TGV à 19h54

Important

Pour accéder au congrès vous devez vous inscrire directement sur le site de l'AMF

→ <https://www.amf.asso.fr/>

Pour consulter le pré-programme du congrès, rendez-vous sur :

→ https://www.amf.asso.fr/m/cong_programme/



CONGRES DES MAIRES DE FRANCE 2023

FORMULAIRE DE RESERVATION



Informations à compléter, 1 formulaire par participant

Participant

NOM : Prénom :

Collectivité :

Adresse :

Email : Téléphone :

Le cas échéant, nom de la personne en charge de l'inscription :

Email : Téléphone :

Tarif :

Le prix comprend **1 Billet de train A/R Valence-Paris (2nd classe) + 2 nuits d'hôtel avec petit-déjeuner et taxe de séjour**

Tous les hôtels sont proches de la Gare de Lyon pour que vous puissiez y laisser vos bagages tant à notre arrivée qu'au départ (NB : les tarifs des hôtels à Paris ont beaucoup augmenté, nous avons fait au mieux pour vous proposer un bon rapport qualité/prix).

Depuis les hôtels, le Palais des Congrès est accessible par métro avec un seul changement (ligne 1 + ligne 12 ou ligne 14 + ligne 12).

Vous résiderez dans l'un de ces 3 hôtels :

Hotel Mercure Gare de Lyon, Hôtel Parisianer, Hôtel de France-Gare de Lyon

PRIX DU SEJOUR + TRAIN

Pour 1 personne partageant sa chambre : **450 euros par personne** (train + 2 nuits d'hôtel + petits-déjeuners)

Pour 1 personne en chambre seule : **675 euros par personne** (train + 2 nuits d'hôtel + petits-déjeuners)

Je réserve (cochez la case de votre choix) :

Un séjour train + hôtel en chambre double avec une autre personne : 450 euros

Notez l'accompagnant ou élu qui partagera la même chambre

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Choix pour la chambre double (cochez la case de votre choix) :

- 1 grand lit 0
- 2 lits simples 0

Un séjour train + hôtel en chambre seule : 675 euros

Visite guidée nocturne du Panthéon le Mercredi 22 novembre à 21h

Mode de règlement :

- Règlement personnel : joindre un chèque au nom de AMF 26
- Règlement par votre collectivité : cocher la case, une facture lui sera adressée via chorus

Bulletin de réservation à retourner avant le 6 novembre 2023 avec votre règlement à :

AMF 26 – Maison des Communes – 260 rue du Toueur – 26500 BOURG LES VALENCE
am26@mairesdeladrome.fr – Tél. : 04 75 83 05 51

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations